

M. Macquarrie: ... Eastern Provincial Airways, dis-je. Je dirais que je m'é gare, monsieur l'Orateur, lorsque je parle de transports. C'est un service d'Eastern Provincial Airways entre Halifax et La Havane. Ce genre de contact ne peut que raffermir les relations entre nos deux pays, quelle que soit la forme de leur gouvernement.

• (1420)

Des voix: Bravo!

M. Macquarrie: Monsieur, l'événement est d'importance et c'est ce genre d'organisation de même que la conclusion d'ententes qu'un pays comme le Canada et que l'assemblée de parlementaires sérieux que nous sommes, accueillent avec plaisir. Je partage ce sentiment et je félicite le ministre du succès qui couronne ses efforts. J'espère que le resserrement des liens commerciaux et économiques entre nos deux pays ne pourra que porter de bons fruits.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, mes collègues m'ont bien averti de ne pas tenter d'égaliser le député de Hillsborough (M. Macquarrie). Je dois dire, cependant, que je suis aussi très heureux de l'annonce faite par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp).

Je me réjouis particulièrement de deux choses: d'abord, que des mesures aient été prises sur le plan international pour venir à bout d'un problème qui a causé de graves inquiétudes, celui de la piraterie aérienne, une manifestation typique de la violence de notre époque. Il est grand temps que les gouvernements s'attaquent à ce problème et je suis très heureux que le Canada, Cuba et les États-Unis aient au moins jeté les bases d'une action commune. La deuxième chose qui me réjouit, c'est qu'il s'agit du premier traité conclu entre le Canada et la République de Cuba depuis la révolution. Je crois que c'est un symbole des nombreuses occasions qui s'offrent à nous d'établir des relations amicales et réciproquement profitables avec la République de Cuba.

Je me suis rendu à Cuba récemment, avec les députés de Hillsborough et de Cochrane (M. Stewart). On nous a reçus avec beaucoup d'hospitalité et, qui plus est, on nous a fait voir de remarquables occasions d'étendre nos relations commerciales et autres avec ce pays, dans l'intérêt des deux parties. Ce traité marquera une date dans l'histoire de notre rapprochement, je crois. Voilà pourquoi je le vois d'un œil très favorable.

[Français]

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, nous accueillons avec satisfaction l'accord signé par le gouvernement canadien et celui de la République de Cuba, relativement à la piraterie aérienne et maritime.

Nous en étions rendus à craindre beaucoup le départ des avions, ne sachant pas si l'arrivée serait possible. Il fallait qu'une mesure soit prise pour empêcher les actes de violence, et je pense que la République de Cuba était un des pays les plus occupés dans ce domaine, étant donné qu'il devait souvent accueillir des personnes indésirables, à la suite de détournements d'avions.

Expansion économique—Région atlantique

Le ministre mérite nos félicitations, je pense, pour avoir mené à bien cet accord et donné à ceux qui voyagent par avion plus de sécurité quant à leurs déplacements.

A mon avis, cet accord entre ces deux gouvernements stimulera les négociations avec d'autres gouvernements.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LES PROGRAMMES D'INFRASTRUCTURE DANS LA RÉGION ATLANTIQUE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

M. J. Robert Howie (York-Sunbury): Monsieur l'Orateur, je prends la parole aux termes de l'article 43 du Règlement pour signaler une question pressante. Comme la nécessité urgente et aigüe de consacrer des sommes énormes à des programmes d'infrastructure dans la région atlantique a été récemment prouvée par le fait que le port de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, s'est révélé incapable de garder le contrat de la Volkswagen, le fait que l'expansion industrielle d'Halifax est freinée par l'insuffisance des canalisations d'eau et le fait qu'on n'a pas réussi à aménager d'usine marémotrice à Fundy, je propose, appuyé par le très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker):

Que la question de programmes importants d'infrastructure soit renvoyée au comité permanent de l'expansion économique régionale afin qu'il en fasse une étude approfondie et présente ses recommandations.

M. l'Orateur: Le député de York-Sunbury propose à la Chambre d'étudier, aux termes de l'article 43 du Règlement une motion qui exige le consentement unanime de la Chambre. Plaît-il à la Chambre de l'accorder?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Le député a entendu, comme la présidence, qu'il n'y a pas consentement unanime; la motion ne peut donc être mise en délibération.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

L'APPROBATION DES PROJETS D'INITIATIVES LOCALES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

[Français]

M. Jean-Marie Boisvert (Drummond): Monsieur l'Orateur, en vertu de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour discuter d'une affaire qui ne peut souffrir d'aucun retard, savoir, les influences politiques indues relativement au programme d'initiatives locales, de sorte que nos concitoyens ne soient pas victimes d'injustices quant aux critères d'acceptation ou de refus de leurs projets.

Je propose donc, appuyé par le député de Compton (M. Latulippe):

Que la Chambre demande au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, responsable du programme politisé d'initiatives locales, de faire une déclaration à ce sujet et qu'il rassure la Chambre quant à l'honnêteté de l'application de ce programme, et qu'il nous définisse le rôle du ministre des Transports quant à la publication pour le Québec de l'acceptation des projets.